



La Chapelle Saint Martin en Plaine



Bulletin municipal n°74 *2021*



La rédaction des articles municipaux est due aux membres de la commission
"Information et Communication"
Madame Sandrine Brindeau, Monsieur Laurent Delorme, Madame Delphine Drieu, Madame Emilie Froufe,
Monsieur Benoît Trouillebout et Monsieur Jean-Louis Fesneau
Ainsi que Monsieur Jean-Yves Chauveau et Monsieur Bruno Lemaire

Photos : Elus, membres des associations et diverses personnes au gré des événements.

Bulletin municipal imprimé en 350 exemplaires sur le photocopieur de la mairie.

Remerciement aux associations pour nous avoir transmis leurs contributions.



Chapelloises, Chapellois,

Ces derniers mois, l'espoir d'un retour de notre vie sociale revenait. Les associations ont doucement repris leurs activités et permis de rompre l'isolement. Cependant les informations qui nous sont données ces jours-ci ne sont pas très bonnes...

L'arrivée de Mr et Mme Lesage avec leurs enfants au printemps, apporte à notre commune, un renouveau pour notre boulangerie. Après l'acquisition des bâtiments, il nous reste à lancer des travaux pour les remettre aux normes, les demandes des subventions pour ce projet sont en cours.

Les conditions climatiques printanières favorisant le développement de la végétation se sont prolongées jusqu'en juillet. Merci aux employés communaux pour l'entretien sans utilisation de produits phytosanitaires des espaces verts et des trottoirs majoritairement non goudronnés de nos 7 hameaux.

La dématérialisation est de plus en plus présente et les moyens de communication informatique peuvent être compliqués pour certains d'entre nous. Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie vous a offert les applications « Panneau Pocket » et « Voisins vigilants et solidaires ». Ces applications de communication permettent à la population de recevoir les actualités diffusées par l'équipe municipale. N'hésitez pas à partager les informations avec ceux qui en sont dépourvu. Le site internet de la commune a également été reconstruit. Nous remercions notre secrétaire de mairie pour son implication.

Cette année, nous avons instruit de nombreux permis de construire (12), déclaration de travaux (9) ainsi que la vente de 4 lots pour les terrains du « lotissement du clos ». Un seul reste disponible.

Le déménagement du local infirmier à la maison des associations en novembre est apprécié pour le gain en espace et son accessibilité. Un projet est en cours d'étude pour la réalisation d'un bâtiment qui y serait dédié. La route de Morvilliers rejoignant la D112 est très endommagée, une étude est également en cours pour définir les travaux nécessaires. Une rencontre avec les agriculteurs concernés a déjà eu lieu.

Il est important de porter des projets, d'avoir des ambitions pour pouvoir exister dans l'avenir et ainsi conserver les services attendus. Pour ma part je reste particulièrement attentif pour que notre tissu rural demeure présent dans les décisions prises et pour que l'écart entre notre volonté et les moyens dont nous disposons pour les mettre en œuvre, ne se creuse pas.

À l'échelle de la communauté de communes, un plan local d'urbanisme (PLUI) est en cours de réalisation. Il vise à définir les orientations pour les 12 ans à venir concernant l'habitat, la mobilité, les activités économiques et l'environnement. Ce dernier est associé à un plan d'aménagement et de développement durable (PADD) qui impose de réduire de 50% la future emprise agricole par rapport à celle constatée sur les 10 dernières années. L'étape du diagnostic s'achève, celle des orientations à prendre est en cours pour définir un règlement d'urbanisme.

Comme vous pouvez le constater, en cette fin d'année les différents hameaux ont eu droit à quelques décorations. Merci à l'accueil périscolaire pour l'ornement des sapins en bois, ainsi qu'aux particuliers pour leurs initiatives.

Nous poursuivons nos efforts afin d'avoir une commune propre où il fait bon vivre et cela ne peut être possible qu'avec la participation de chacun d'entre nous. Ayons le sens du civisme, soyons respectueux des limitations de vitesse, défendons l'intérêt général, respectons la tranquillité des voisins, ainsi que les dispositions de lutte contre la covid.

Bien sûr, les animations de ces fêtes de fin d'année seront conditionnées par la situation sanitaire, faisons un premier vœu pour les passer sereinement.

Joyeuses fêtes et recevez mes meilleurs vœux pour 2022.

Jean-Louis FESNEAU





INFOS PRATIQUES

Mairie de La Chapelle Saint Martin en Plaine

Tel : 02.54.87.30.14 Fax: 02.54.87.34.98

Ouverture

Consulter le site internet ou Panneau Pocket

Pour nous contacter par courriel :

mairiechapellemartin@wanadoo.fr



Syndicat Intercommunal VAL D'EAU :

Les services d'adduction en eau potable sont dévolus au syndicat Val d'Eau à Mer.

Ce syndicat regroupe les communes de Mer, La Chapelle Saint Martin en Plaine, Maves, Mulsans, Villexanton, Roches, Talcy, Courbouzon, Avaray, Lestieu et Concriers.

Numéros à contacter en cas d'urgence :

Pendant les heures d'ouverture de la Mairie de Mer : 02.54.81.40.84

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie : 06.88.84.05.30

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S.) compétence C.C.B.V.L. :

Référente Linda Verschuere

Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de Mer (S.I.E.O.M.) :

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

Poubelles vertes (ordures ménagères) : tous les mercredis

Poubelles jaunes (tri sélectif) : les vendredis des semaines paires



Un doute pour le tri sélectif ?
Contactez le S.I.E.O.M. de Mer

02.54 81.41.38



Déchetterie de Mer :

L'accès est payant
pour les
professionnels.

Une carte retirable
auprès du SIEOM leur
sera nécessaire.

À COMPTER DU 1^{ER} NOVEMBRE 2019

NOUVEAUX HORAIRES DÉCHETTERIES

ÉTÉ (01/04 AU 31/10)

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Saint-Léonard		14h - 17h30			9h - 12h					9h - 12h		14h - 18h
Josnes				14h - 17h30			9h - 12h				9h - 12h	
Suèvres	9h - 12h										9h - 12h	

HIVER (01/11 AU 31/03)

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Saint-Léonard		14h - 17h			9h - 12h				9h - 12h		14h - 17h	
Josnes				14h - 17h			9h - 12h				9h - 12h	
Suèvres	9h - 12h										9h - 12h	
Mer		14h - 17h				14h - 17h			14h - 17h		9h - 12h	14h - 17h



Vœux du Conseil Municipal :

La cérémonie des vœux aura lieu au foyer rural le **samedi 15 janvier 2022 à 10h30**.

Nouveaux habitants :

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous invitons d'ores et déjà à nous rencontrer lors des vœux du Maire ou à la mairie selon vos disponibilités.

Inscriptions sur la liste électorale :

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion des listes électorales et créé un répertoire électoral unique et permanent (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE. Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU.

Pour l'électeur, le principal changement sera la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales : elle permet notamment aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrits sur la liste électorale de la commune.



Pour s'inscrire sur les listes électorales :

<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

Recensement militaire :

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche **obligatoire** s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, une journée d'enseignement à la défense et à la citoyenneté JDC (ex JAPD)

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée obligatoire d'enseignement à la défense et à la citoyenneté.

Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter la secrétaire de mairie, le Centre du Service National de Tours (Tel : 02.47.77.21.71) ou consulter le site

<https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html> (recensement en ligne)



Déclarations de début de travaux ou d'aménagements immobiliers :

Ces déclarations peuvent être faites en ligne : <https://www.service-public.fr/>

Prochaines élections :

Présidentielle : 10 & 24 avril 2022, Législative 12 & 19 juin 2022



Nos joies - nos peines

Naissances



ACCOU Emmy	le 6 mars 2021
BIGOT Eléonore	le 6 avril 2021
THIERRY Romy	le 8 avril 2021
LEZE Agathe	le 15 aout 2021
BRETON Eloïse	le 25 septembre 2021
MOREAU Jeanne	le 5 octobre 2021
BEAUJOUAN LECOMTE Charlie	le 30 octobre 2021
POYART Rafaël	le 12 novembre 2021
BERGEOT Tess	le 2 décembre 2021

Mariages - Pacs



FRESNAY Alexis et GAUTHIER Coralie	le 30 octobre 2021
CHATELIN Pascal et FESNEAU Sylvie	le 4 décembre 2021
PIERME Jean-Patrice et FERNANDES Maria	le 18 décembre 2021

Décès



ROBBE Claude	le 31 janvier 2021
HABERT épouse CROSNIER Rolande	le 5 mars 2021
GEBERT Claude	le 9 avril 2021
CHAUVEAU Martin	le 7 juillet 2021
TOURNOIS Jean-Pierre	le 25 juillet 2021
TERNOIR épouse PITOU Odette	le 15 août 2021
YVON Jean-François	le 25 août 2021
DANIOUX Bernard	le 17 septembre 2021
BOURGOVIN Sylvianne	le 1 ^{er} octobre 2021
MEGRET épouse THOMAS Paulette	le 7 octobre 2021
LEMAIRE Serge	le 22 octobre 2021
BRISSET Marie-Louise	le 6 décembre 2021
GIRARD Francine	le 14 décembre 2021
BACCON Jean	le 14 décembre 2021

Actes enregistrés à la date du 14 décembre 2021



Les commémorations patriotiques et officielles

8 mai : commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine

C'est devant le monument aux morts, que la cérémonie du 8 mai 2021 s'est déroulée afin de rendre hommage aux combattants tombés pour la France, en présence de Monsieur le Maire, de quelques conseillers municipaux, de quelques musiciens de l'Harmonie et de quelques anciens combattants.

C'est dans un contexte sanitaire toujours particulier que s'est tenue cette année la cérémonie commémorative de la fin de la seconde guerre mondiale.

C'est donc dans le respect du protocole et sans public que le maire a résumé quelques souvenirs de cet événement historique pour ce 76ème anniversaire de la fin de la guerre de 1945, en hommage aux morts pour la France.



14 juillet

Vu le contexte sanitaire et pour la seconde fois, l'organisation du repas républicain et du bal a dû être annulée.

Néanmoins, ce fut le retour de certaines festivités organisées en commun par Mulsans, Villexanton et la Chapelle, à commencer par l'animation jeux de bois puis en clôture le feu d'artifice tiré à Villexanton.

Sans oublier le traditionnel et attendu concert de l'Harmonie en fin d'après-midi.

Merci à tous les acteurs ayant rendu ce moment de convivialité possible.





SOUVENIRS

11 Novembre : commune de Mulsans

Après le dépôt de gerbes devant le monument aux Morts de La Chapelle St Martin, la commémoration du 103ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu cette année à Mulsans.

Le cortège composé des Porte-drapeaux, de l'Harmonie, des pompiers, des 4 représentants de Maves, Mulsans, La Chapelle et Villexanton a démarré devant la mairie pour aller jusqu'au cimetière.

Le public est venu en nombre et plusieurs élèves des 4 communes ont participé à la Cérémonie des couleurs en hissant le drapeau tricolore en haut du mât.



5 Décembre : commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine

Le 5 décembre honore les « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ainsi que la mémoire des 2 enfants de la commune Ghislain LEMAIRE et Yves DEPRUN



Le planning des commémorations pour l'année 2022 est le suivant :

8 mai 2022 : commune de Maves

14 juillet 2022 (feu d'artifice) et bal : commune de La Chapelle Saint Martin en plaine

11 Novembre 2022 : commune de Villexanton



Colis des Aînés

Comme en 2020, le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu en raison des restrictions sanitaires liées à l'épidémie du Coronavirus.

C'est pour cette raison que cette année, de nouveau la commission « fêtes et cérémonies » a proposé qu'un colis de fin d'année soit distribué à tous les habitants de notre commune âgés de 70 ans et plus.

Pour composer ce colis, le conseil municipal a fait appel à « la Bourriche aux appétits ».

Le colis est composé :

- une terrine de rillettes de saumon fumé aux baies
- une terrine de rillettes de poisson de Loire aux agrumes
- une terrine « Léonard de Vinci » aux poires tapées
- un bloc de foie gras
- 1/2 bouteille de Sauvignon
- un sachet de meringues de Sologne
- un sachet de friture de Noël

La distribution s'effectue à domicile par un ou deux membres de l'équipe municipale dans le respect des gestes barrière.

Nouveau Site Internet

À la suite d'une proposition de la Communauté de commune pour la création d'un nouveau site interne, nous avons adhéré à la démarche pour renouveler notre ancien site créé il y a une quinzaine d'années et devenu obsolète.

Le nouveau site internet est disponible à cette adresse :
lachapellesaintmartinenplaine.fr

Comme avec le précédent site, vous pouvez retrouver la vie de commune allant de la présentation de nos associations, les comptes rendus des réunions de Conseil, l'historique des bulletins, les informations pour la location de la salle des fêtes et bien d'autres rubriques.

Utilisant les dernières technologies, la navigation sur ce site sera plus confortable et la visualisation des documents simplifiée.

Un grand merci à Sandra, notre secrétaire de mairie pour le temps consacré à la création des menus et chargement des documents.

Bonne navigation !



Panneau Pocket

Un an après l'adhésion au service Panneau Pocket, 178 personnes se sont déjà inscrites et plus de 120 informations partagées dont 3 alertes urgentes concernant la météo ou les transports scolaires.



Panneau Pocket est également accessible sur tous les ordinateurs. En effet, ce site internet a été pensé pour tous ceux qui n'ont pas de smartphones ou de tablettes et qui souhaitent rester informés depuis leur ordinateur. Ils peuvent ainsi consulter les informations de la mairie, celles de nos associations ainsi que les évènements et informations des communes voisines.

Sa présentation est très claire et intuitive : il ne faut que 2 clics pour accéder aux panneaux de la commune.

Saisissez le nom de la commune ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.

Pour l'inscription, l'adresse du site internet se limite à app.panneaupocket.com, n'insérez pas de www. avant app.panneaupocket.com dans votre barre de recherche internet.

Voisins Vigilants

Comment devenir un voisin vigilant et solidaire ?

Il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site www.voisinsvigilants.org en renseignant vos adresses postale et mail. Vous rejoindrez alors la communauté de votre quartier et serez alerté dès qu'un événement se produira.

* Site sécurisé

Rejoignez nos voisins vigilants.

En devenant Voisin Vigilant et Solidaire, votre rôle principal est de veiller et d'alerter. Attention, un Voisin Vigilant veille mais en aucun cas ne surveille.

Il s'agit uniquement de repérer et de signaler toute situation inhabituelle dans votre quartier. Un Voisin ne remplace pas les forces de l'ordre. Il émet une alerte pour informer ses voisins des événements susceptibles de menacer leur sécurité physique et/ou celle de leurs biens.

Le rôle du voisin doit se limiter uniquement à signaler un événement ou un comportement suspect : véhicule douteux effectuant un repérage, déménagement d'une maison par des personnes autres que les occupants, démarchage frauduleux, et bien plus encore.

Tout ceci doit se dérouler dans le respect de la vie privée des habitants.

Votre inscription gratuite sur le site voisinsvigilants.org vous permettra de rejoindre la communauté des 88 Voisins Vigilants de La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, avec un maillage territorial homogène sur l'ensemble de la commune

Rejoignez-nous. Plus nous sommes nombreux, plus l'efficacité du dispositif est accrue.



Aire de Retournement au Villeret

Le Conseil a été alerté du fait que le car scolaire comme les camions de collecte du SIEOM ne pouvaient faire demi-tour sans pénétrer dans une propriété privée. Cela engendrait des nuisances.

Pour remédier à ce problème le conseil a décidé de réaliser une plate-forme de retournement. Celle-ci a été construite au mois de juillet et est maintenant opérationnelle et remplit correctement sa fonction.

Le coût de ces travaux s'élève à 7245€



Extension local pompiers

L'extension du local pompiers a été achevée en juillet, permettant la réception du nouveau camion d'intervention ainsi que l'agrandissement des vestiaires.

Le coût total de l'extension est de 109 108€ se répartissant ainsi :

Maçonnerie	33435€
Bardage, isolation, toit	49198€
Menuiserie	8060€
Mission architecte	8160€
Mission sécurité	3144€
Matériaux pour aménagement intérieur	7087€

L'Etat par la DETR (dotation de l'État destinée aux territoires ruraux) a attribué une subvention de 17858€.

Le Département nous a attribué une subvention "1001 chantiers" à hauteur de 5000€.

Notre partenaire sur ce projet, le SDIS (service départemental d'Incendie et de Secours) a contribué à hauteur de 30000€.

Le reste à charge est de 38062€. Suivant la convention établie avec les communes participantes (Maves, Mulsans et Villexanton), la chapelle Saint Martin maître d'ouvrage participera à hauteur de 25000€.



Remerciements à nos pompiers et leur service qui ont réalisé l'aménagement intérieur.



TRAVAUX ACHEVES

Cabinet Infirmier

Depuis mi-septembre un nouvel infirmier, Monsieur Aymerick Hondemark, est venu s'associer à Madame Emeline Letourneur.

Il exerce depuis 2017. Il a débuté sa carrière à Dunkerque puis est arrivé à Blois en 2018. Après 2 ans à l'HAD 41, il a commencé à travailler en libéral sur plusieurs communes du département avant de s'installer dans notre commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

La municipalité remercie Madame Gerrier pour les années durant lesquelles elle a mis ses compétences au service des habitants de notre commune.



Le cabinet infirmier situé rue de la Roche n'était plus adapté aux soins que les infirmiers souhaitaient mettre en place. La municipalité a alors proposé de mettre à disposition une salle du RDC de la maison des associations, en attendant la construction d'un nouveau bâtiment.

Les travaux ont été réalisés par les employés communaux et les infirmiers ont pu s'y installer mi-novembre. Le cabinet est maintenant accessible aux personnes à mobilité réduite.

Avec ce nouveau local, nos 2 infirmiers ont pu mettre en place un service de vaccination contre la COVID19.

Boulangerie

À la suite du départ à la retraite de Mr et Mme Fauchaux, la survie de la boulangerie était largement menacée par l'absence de repreneur mais aussi par la reconversion possible du local en habitation.

Maintenir ce commerce était une priorité absolue du Conseil municipal. Avec l'aide de la Communauté de Communes, la commission environnement, développement et cadre de vie a multiplié les démarches et communications, et c'est finalement par une annonce postée sur le site de SOS Village que Mr et Mme Lesage ont noué les premiers contacts.



Pour maintenir le commerce, la municipalité a dû faire l'acquisition des murs et du logement attenant. Le bâtiment d'habitation étant particulièrement vétuste, des travaux importants de remise en état et aux normes sont nécessaires et vont démarrer rapidement.

Le maître d'ouvrage a déjà été sélectionné et travaille sur ce projet, les demandes de subventions sont en cours auprès de plusieurs organismes d'Etat, le maintien des commerces en zone rurale étant normalement largement subventionné.

Nous souhaitons le meilleur à Mr et Mme Lesage dans la réalisation de leur projet.



TRAVAUX ACHEVES OU EN COURS D'ACHEVEMENT

Sécurisation Hameaux

La sécurisation de notre commune continue avec l'installation de coussins Berlinois aux entrées et sorties des hameaux de Morvilliers et Le Villiers.

Notre préférence pour les coussins berlinois en comparaison de dos d'âne ou des balises béton repose sur le fait que ce mode de protection est mobile et peut être déplacé suivant les besoins, tout en permettant à nos agriculteurs de pouvoir circuler avec leurs engins de grande taille.

Ce projet ouvrant droit à une subvention au titre des amendes de polices, le montant à charge maximum de la commune sera de 5755€.

Sécurisation Ecole

Un contrat avec un société de téléassistance a été signé, des boitiers d'appel de premier secours sont en service dans les 2 écoles avec des exercices pour expliquer aux enfants l'utilisation de ce boitier. A l'image de la télé assistance pour nos aînés, la société, suivant la nature de l'appel, sollicitera le personnel communal et le maire en premier lieu ou les pompiers en cas de blessures.

A l'approche de la classe de CE2, des panneaux « Pensez à nos enfants » ont été installés pour sensibiliser les automobilistes à leur présence.



Décoration de Noel



Soucieux du partage de la féerie des illuminations de fin d'année, nous avons décidé cette année d'en faire profiter nos différents hameaux. Vous avez certainement constaté la présence de motifs illuminés près des différents arrêts de bus, cela représente un investissement de 1725€

Des sapins réalisés à partir de palettes et décorés par les enfants du péricolaire sont installés à chaque entrée du village.

Jardin du souvenir

L'usage de la crémation étant de plus en plus répandu lors des obsèques, le jardin du souvenir offre une aire de recueillement et un lieu de dépôts des cendres.

La plaque du souvenir comportant le nom des personnes étant complète, une nouvelle plaque en granit rose sera installée prochainement.



Parking Foyer Rural

Face à l'érosion du temps qui passe, le marquage des places de parking a été refait. Deux places pour personnes handicapées, proches de l'entrée principale ont été créées.

À la suite des dégradations par une voiture sur la pelouse entre le city-park et l'aire de jeux, des barrières ont été installées.



Route de Morvilliers

La route de Morvilliers est un chantier prioritaire pour le conseil municipal.

Plusieurs actions sont déjà en cours, comme le balisage de la largeur de la route et des bas-côtés afin d'évaluer la position initiale de cette route.

Ensuite, une aire de croisement sera créée.

Au printemps, les accotements seront dérasés permettant à la fois un meilleur écoulement des eaux de pluie, mais également le rétablissement de la pleine largeur de la route.

A l'issue de ce dérasement, il sera alors possible de définir les actions nécessaires permettant une circulation fluide et en toute sécurité.



Eclairage Public



La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques. Une grande partie de notre éclairage public est énergivore, la municipalité a donc décidé d'installer ses premiers lampadaires solaires.

Une dizaine de ces mâts solaires seront installés l'année prochaine sur tout le territoire de la commune en priorisant les zones actuellement peu ou non éclairées où des travaux d'extension du réseau électrique auraient été nécessaires.

Un audit est en cours, qui nous permettra d'établir la priorisation du remplacement des lampadaires les plus consommateurs en énergie, ainsi que l'éligibilité des travaux aux subventions.

Lave-Vaisselle Foyer Rural

Donné par une association il y a une quinzaine d'années, le lave-vaisselle, mis à disposition lors des locations du foyer rural, est à bout de souffle.

Son remplacement est en cours pour un montant de 2489€

Rénovation des toilettes Publiques

Le conseil municipal est conscient de la nécessité d'avoir des toilettes publiques disponibles.

Une réflexion est en cours concernant les différentes options de réhabilitation des toilettes publiques situées entre le foyer rural et l'église.



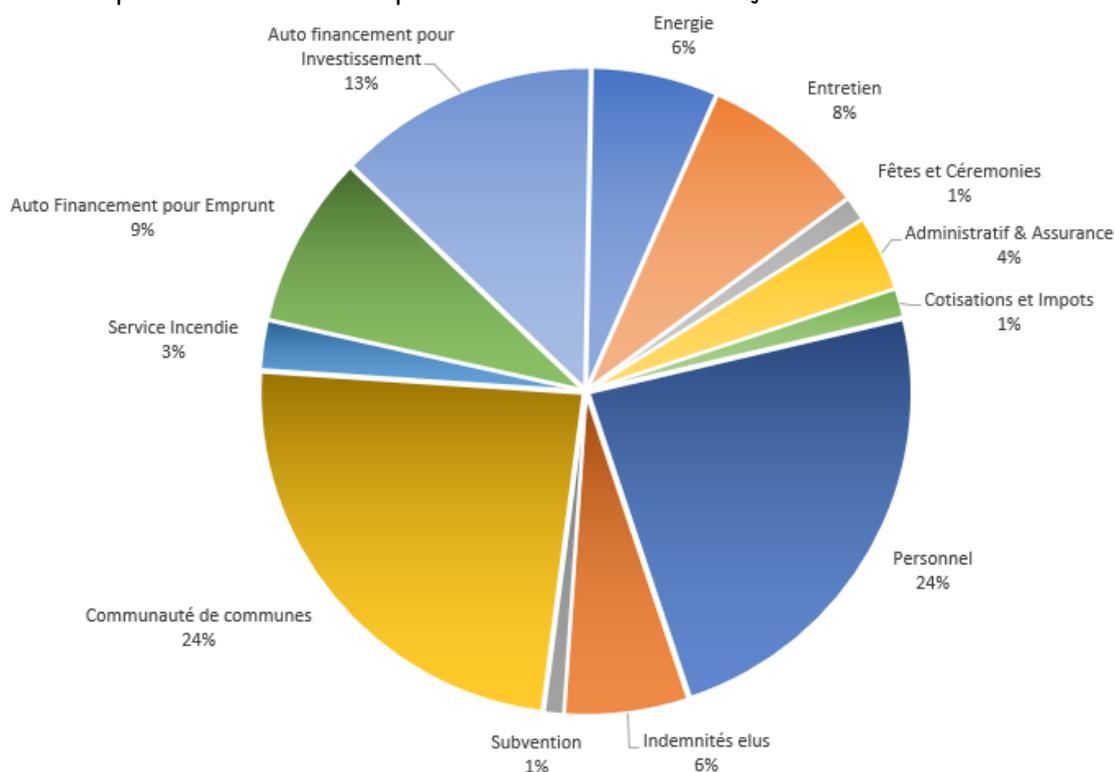
C'est le retour du bulletin finances, que nous essayons de rendre le plus facile possible à comprendre. Pour les prochaines éditions, si vous avez des questions spécifiques, n'hésitez pas à nous les partager.

Dans ce bulletin, nous vous proposons un focus sur le budget de fonctionnement, important pour entretenir les bâtiments existants de la commune, tout en économisant dans l'objectif de réaliser les projets.

Le budget de fonctionnement pour l'exercice 2020-2021 est de 450000€.

Dans chaque commune, ce budget de fonctionnement validé par le receveur municipal doit être à l'équilibre, signifiant que le montant des dépenses de fonctionnement doit être égal à celui des recettes de fonctionnement. Les règles de définition de budget imposant que les recettes de fonctionnement du présent exercice soient également minorées par rapport à l'exercice précédent pour faire face à d'éventuelles réductions des recettes (dotations de l'Etat ...)

La répartition des dépenses de la commune peut se résumer de cette façon :



La part "Energie" correspond au frais d'électricité, chauffage, gaz et carburants.

La part "Administratif et Assurance" recouvre une large catégorie correspondant au frais d'assurance, de téléphonie, postaux, frais notariaux, contrat pour le logiciel de dématérialisation des documents, contrat copieur ...

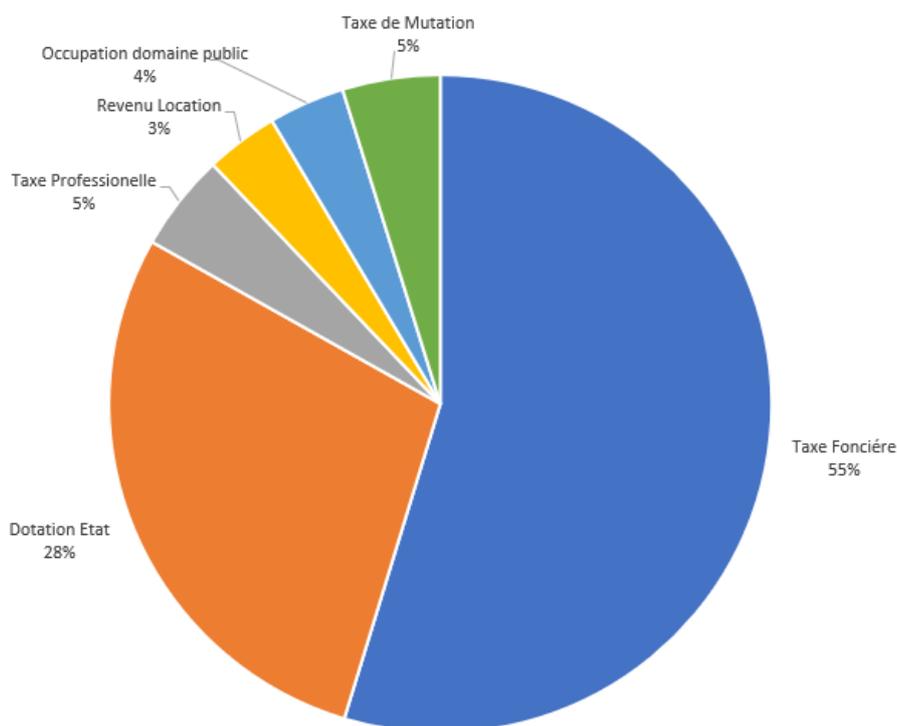
La part "Personnel" est liée à tous les frais liés de personnel incluant rémunération, charges employeur, médecine du travail et formation.

La part "Communauté de Communes" correspond à notre participation unique à la Communauté de commune, cela inclut par exemple la participation scolaire, mais encore les différents services offerts comme le passage de la balayeuse.



La partie Autofinancement est imagée et n'existe pas dans le budget mais elle représente notre capacité à économiser pour financer nos futurs projets sans endetter la commune par un recours à l'emprunt, comme par exemple l'aire de retournement.

Concernant les recettes qui sont atténuées par rapport aux recettes réellement attendues, la répartition est la suivante :



La part "Dotation Etat" représente l'ensemble des dotations données par l'Etat à notre commune (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation et dotations aux élus locaux)

La part "Revenu location" correspond aux loyers des différents immeubles ainsi que les recettes des locations de la salle des fêtes.

Sous le titre "Occupation domaine public", on retrouve la compensation par France télécom et EDF du terrain utilisé sur le territoire de la commune pour l'installation de leurs équipements

Les Frais de mutation correspondent à la part des frais notariaux reversée à la commune lors d'acquisition d'immeubles.

Les recettes de fonctionnement de notre commune reposent en grande partie sur les dotations de l'Etat ainsi que sur la taxe foncière.

Pour la première année, la partie Département de la taxe foncière disparaît, étant reversée aux communes. Cette taxe sera donc en grande majorité dépendante des choix financiers du conseil municipal.

Pour 2021, son taux reste inchangé par rapport à 2020.



Nous avons actuellement quatre emprunts en cours :

Projet Opération Cœur de Village

Montant emprunté : 130 000 €, taux 0,96%, durée 10 ans (2017-27), prêteur : Caisse d'Epargne

Projet La Chapelle du Villiers

Montant emprunté : 120000 €, taux 1,88%, durée 15 ans (2015-30), prêteur : Banque Postale

Amélioration du réseau EP hameau du Villiers

Montant emprunté : 70000 €, taux 1,03%, durée 10 ans (2018-28), prêteur : Banque Postale,

Acquisition Boulangerie

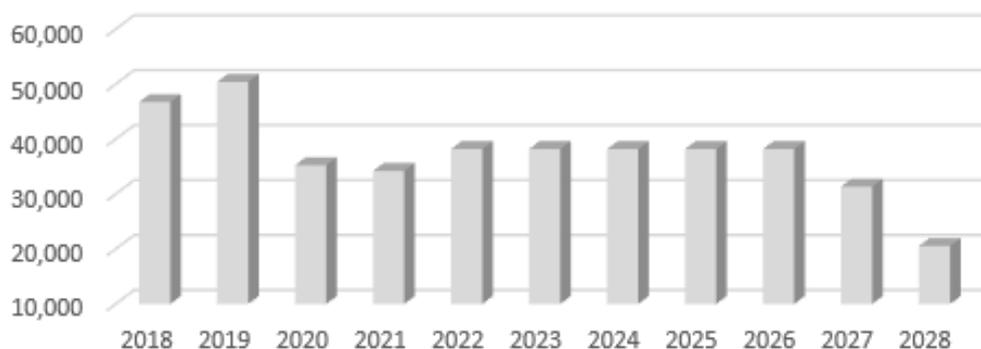
Montant emprunté : 55000 €, taux 1,034%, durée 7 ans (2021-28), prêteur : Banque Postale

A noter que le prêt pour l'acquisition de la Boulangerie s'autofinance partiellement par la perception du loyer.

Le tableau d'amortissement est le suivant (montant en Euro) :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Local technique	15 173	15 173									
Voirie	5 013	5 013	5 013								
Opération Cœur de Village	13 650	13 650	13 650	13 650	13 650	13 650	13 650	13 650	13 650	6 825	
La Chapelle du Villiers	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200
Amélioration du réseau EP hameau du Villiers	3 700	7 376	7 376	7 376	7 376	7 376	7 376	7 376	7 376	7 376	7 376
Boulangerie				3 984	7 954	7 954	7 954	7 954	7 954	7 954	3 977
TOTAL	46 736	50 412	35 238	34 209	38 179	31 354	20 552				

Evolution de la charge financière des emprunts :





Après de longs mois d'inactivité, le comité des fêtes reprend enfin progressivement ses animations ! Ses membres seront vraiment heureux de pouvoir vous accueillir à nouveau dans le cadre de ses manifestations, dans le respect, bien sûr, des consignes sanitaires en vigueur à chaque date programmée pour les mois à venir.

En retour, nous remercions toutes les personnes qui viendront nous retrouver car, au-delà de passer ensemble quelques soirées agréables et conviviales, cela nous permettra d'atteindre notre objectif principal, à savoir l'organisation de l'arbre de Noël pour les enfants de la commune.

Nos bénéficiaires nous permettent en effet d'offrir un cadeau à tous les enfants de 0 à 10 ans à l'issue du spectacle de Noël que nous renouvelons chaque année.

Pour 2022, nous vous proposons le calendrier suivant :

- Assemblée Générale : 28 janvier 2022 à la maison des associations (le moment idéal pour nous communiquer vos suggestions)
- Soirée barbecue : 21 mai 2022 au foyer rural
- Concours de pétanque : 4 septembre 2022
- Concours de belote : 19 novembre 2022
- Arbre de Noël pour les enfants de la commune : 18 décembre 2022



N'oubliez pas de noter dès aujourd'hui tous ces rendez-vous sur vos agendas.

Nous rappelons aux bonnes volontés que le comité est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, alors si vous êtes motivés ou plein de bonnes idées, n'hésitez pas à nous rejoindre et à nous suggérer vos propositions, nous les accueillerons avec plaisir. Vous pouvez nous contacter sur notre adresse mail : comitedesfetesdelachapellestmartinenplaine@hotmail.fr

Dans l'attente de nos prochaines rencontres, le comité des fêtes adresse à chacun d'entre vous ses meilleurs vœux pour 2022.





VIE ASSOCIATIVE

Président : Hubert OUGAZEAU

Section Intercommunale
U.N.C.-U.N.C.A.F.N.

Section intercommunale U.N.C - U.N.C.A.F.N de La

Chapelle Saint Martin en Plaine - Maves - Mulsans - Villexanton (Union Nationale des Combattants)

La section intercommunale U.N.C. A.F.N. de La Chapelle Saint Martin -- Maves -- Mulsans -- Villexanton a été créée en 1970 et a rejoint ses aînés de 14-18 et 39-45. Elle compte actuellement 38 adhérents : 28 anciens combattants d'Afrique du Nord, 1 Soldat de France et 9 veuves.

En raison des contraintes sanitaires, 2021 a été une année triste et morose : aucune activité, peu de rencontres. Le Congrès Départemental devant se dérouler à Ouzouer le Marché, a été reporté en Juin 2022, ainsi que le Congrès National qui aura lieu à Tours.



Les manifestations patriotiques, ainsi que toutes les rencontres étaient limitées à un petit nombre de personnes, d'où, cette impression d'isolement.

Notre association est constituée de personnes relativement âgées.

Un appel aux plus jeunes est lancé pour renforcer notre groupe par un sang nouveau. Le problème du porte-drapeau, lors des cérémonies est vital, les forces diminuent.

Cette année, au mois de juillet, Martin Chauveau, qui fut Président de notre association pendant 33 ans, nous quittait. En 2020, pour raison de santé il avait laissé sa place de Président.

Au début d'octobre, c'est notre ancien Président Départemental Claude Roullier qui nous quittait.



En cette fin d'année 2021 nous ne pouvons qu'espérer que 2022 redevienne une année « normale » ou nous pourrions participer à toutes les cérémonies patriotiques. Souhaitons que le Congrès Départemental, et le National puissent avoir lieu, afin que chacun à sa mesure, ait grand plaisir à y participer.

Suivant les possibilités, nous ferons en sorte de nous retrouver une ou deux fois dans l'année, pour des moments conviviaux afin de conserver le maintien de nos deux principes essentiels : Solidarité, et Souvenir.



VIE ASSOCIATIVE

U.N.R.P.A.

Présidente : Yvette BOURGOVIN

Trésorier : Gilles Courcimault

Secrétaire : Annick Boissonnet

Association « Ensemble et Solidaires » (U.N.R.P.A.) de La Chapelle Saint Martin



Bureau : Micheline BARRAULT, Jacky BOISSONNET, Corinne GUYON, Francine HUBERT, Bernadette LAURILLOT, François LEMAIRE, Josselyne MALARDE, Christine PAILLOUX, Annette ROBBE

L'année 2020 a été marquée par un coup de frein brutal de nos activités que nous avons reporté à 2021.

Et cette année, le redémarrage s'est fait en douceur.

Notre Assemblée Générale est un moment important de la vie de notre association et participe à son dynamisme.

Soucieux de maintenir le lien de proximité qui nous unit avec nos adhérents, nous avons préféré attendre la possibilité de nous retrouver, en différant la date de l'AG.

C'est donc le 17 juin 2021 que nous nous sommes réunis, au Foyer Rural, en présence de M. Jean-Louis FESNEAU, notre maire et de M. BLIN, Vice-Président de la Fédération Départementale et Contrôleur de gestion au bureau National de l'association « Ensemble et Solidaires ».



Après visionnage d'un « trombinoscope » de photos prises sur le vif par Gilles COURCIMAULT, c'est en extérieur que nous avons pu partager le verre de l'amitié.

Les contraintes sanitaires s'étant un peu relâchées nous avons organisé deux pique-niques :

- l'un le 20 juillet à l'Étang de la Ferté Saint Cyr,
- l'autre le 21 septembre à la Salle des Associations.



Si au mois de juillet, la météo était très favorable et a permis de partager un repas froid sous les frondaisons, au mois de septembre le temps était gris et froid et c'est dans la salle des associations que nous nous sommes repliés.

C'est toujours un moment de convivialité très apprécié de nos adhérents, la bonne humeur y règne !

D'ailleurs, au printemps, dès que cela a été possible, nous avons repris nos après-midi récréatives le mardi après-midi tous les quinze jours des semaines paires.

Quelques jeunes retraités nous ont fait le plaisir de nous y rejoindre, c'est avec le plus grand plaisir que nous vous accueillerons dans une ambiance amicale.

Nous avons envisagé une sortie d'une journée, mais c'est en collaboration avec le cyclo que cette sortie a pu se faire pour quelques-uns d'entre nous.

Nous savons bien que nos aînés traversent difficilement cette crise sanitaire qui nous isole et si nous avons ressenti un peu d'espoir cet été, à l'heure où nous rédigeons ce petit compte-rendu, il semble que l'étau se resserre à nouveau, les manifestations réunissant du public s'annulent ici et là, et nous sommes dans l'incertitude de pouvoir partager, avec nos adhérents, notre traditionnel repas de Noël.

L'année dernière, ce repas a été remplacé par une distribution, à domicile, de coffrets de chocolats. C'est un fabricant de Neuville aux bois, qui avait retenu notre attention avec ses « chocolats du cœur » garantis 100 % pur beurre de cacao et sans conservateurs. Nous avons été sensibles à son engagement solidaire pour aider les enfants malades du cœur et par son engagement équitable et biologique.

L'important étant de nous protéger tous, il est évidemment primordial d'accorder priorité à la santé et à la sécurité et nous envisageons de reconduire l'opération « chocolats » cette année encore si les rassemblements sont déconseillés de nouveau.

Malgré tout, c'est toujours remplis d'espoir que la Présidente et les membres du bureau de l'association « Ensemble et Solidaires » vous adressent leurs meilleurs vœux.

Depuis quelques temps, les vœux de « bonne santé » prennent plus de sens. Nous souhaitons que chacun arrive à trouver, à inventer la façon de vivre le moins mal possible cette épreuve que nous traversons. Essayons de mettre dans nos vies, du rire, de la tendresse, du rêve !

Très bonne année 2022 à tous.





VIE ASSOCIATIVE

Président : Gilles COLIN

Directeur musical : Etienne POULIN

Harmonie



Après deux années fortement perturbées par l'épidémie de Covid-19 (annulation des répétitions, concerts et sorties), les musiciens de l'Harmonie se sont retrouvés en juin dernier pour préparer le traditionnel concert du 14 juillet qui s'est déroulé au foyer rural.

Après la pause estivale, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, les répétitions de la nouvelle saison 2021-2022 ont repris en septembre avec trois objectifs principaux en ligne de mire :

- Le concert de Ste Cécile, qui se déroulera le dimanche 28 novembre 2021,
- Le concert de printemps, le 13 mars 2022
- La célébration des 140 ans de l'Harmonie le 28 mai 2022.

Cet anniversaire sera l'évènement phare de l'année 2022, au cours duquel l'Harmonie accueillera de nombreux musiciens du département et organisera un marché des producteurs locaux.

En 140 ans l'Harmonie a traversé bien des épreuves. A l'heure actuelle, son principal défi consiste à attirer de nouveaux talents et développer localement la pratique instrumentale.

A cette fin, un partenariat a été noué avec l'école de musique de Mer, qui met en place les activités d'apprentissage permettant ensuite aux nouveaux musiciens désireux d'enrichir leur pratique d'intégrer l'Harmonie.

Nous remercions la municipalité pour son soutien, et vous donnons rendez-vous en 2022 pour notre concert de printemps et nos 140 ans !

Contact : Président : Gilles COLIN - 06.76.68.06.64 - gilles.colin24@sfr.fr

Directeur musical : Etienne POULIN - eeppoo@wanadoo.fr

Site internet : <https://hcs41.fr>



Jean Baccon, un ami musicien passionné, un chef d'une grande humanité.



Les musiciens ont la tristesse de vous faire part du décès de l'un des leurs, Jean Baccon à l'âge de 92 ans.

Musicien originaire de Cravant, il prend la direction de l'Harmonie de la Chapelle Saint Martin de 1982 jusqu'en 2003.

Il y met toutes ses compétences, son talent musical et son humanité. Il s'investit dans l'enseignement musical auprès des jeunes de l'école de musique. Il fait partager l'amour de la musique à toutes les générations.

Sous sa direction, l'Harmonie grandit en qualité et notoriété, son répertoire s'étoffe. Il est exigeant sur l'interprétation en veillant à emmener chacun jusqu'où il peut, pour le bien de l'ensemble. Il passe ainsi des heures à écouter de nouvelles œuvres, à jouer, à écrire des arrangements ou des partitions

manquantes, à préparer le programme, à écrire la présentation des œuvres jouées.

Son expérience lui permet même de mener chaque année pendant 10 ans un groupe de musiciens de l'Harmonie pour animer un thé dansant à partir de 1992.

Après 2003, il continue à être un musicien actif, à participer aux répétitions et aux diverses manifestations jusqu'à ces années dernières. C'est avec regret qu'il nous signifiait qu'il n'avait pas pu être présent à notre concert de Ste Cécile ce 28 novembre dernier.

Nous gardons l'image d'un homme généreux en amitié, passionné de musique et fédérateur.

MERCI Jean pour tout ce que tu nous as apporté, pour tout ce que tu as donné à l'Harmonie.



A.S.A.C.V.

Président : Gilles COURCIMAULT



**Association pour la Sauvegarde et l'Animation
de la Chapelle du Villiers.**

Animations 2021. Cette année encore fut perturbée par cette hôtesse indésirable, la Covid 19..., voici un aperçu de nos activités.

Pas de repas de la Saint-Vincent.

Vendredi 11 juin à 18 h. Assemblée Générale, Maison des Associations.

12 personnes + 4 procurations.

Après un appel à candidatures, Henri Thuillier a rejoint le conseil d'administration. Les membres sortants ont été réélus.



Le bureau est ainsi constitué : président : Gilles Courcimault, vice-président : Jean-Philippe Leroux, trésorière : Marie-Ange Lemaire, secrétaire : Claudine Fesneau.

Dimanche 20 juin à 16 h, la conférence de Benoît Bouvet « Les hommes et la guerre en Petite Beauce entre 1400 et 1700 » a réuni 39 auditeurs (malgré le 1^{er} tour des élections) : pas mal !



Dimanche 27 juin à 15 h 30. Concert dans le cadre du Festillésime « Variations Goldberg de J-S Bach » par l'ensemble « Pollen », Marine Perez (flûte traversière), Hélène Maréchaux (alto), Pauline Bartissol (violoncelle). 55 personnes assistaient à ce concert de très haut niveau (malgré le 2^{ème} tour des élections...)

Dimanche 29 août à 16 h dans la chapelle, concert « Duo Divio » avec Marie Leclercq au violoncelle et Olivier Pelmoine à la guitare dans un répertoire de musiques ensoleillées ! Concert donné dans le cadre de Festillésime 41.



Journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre, chapelle ouverte toutes ces journées avec permanences de 15 à 18 h. Une vingtaine de visiteurs ont découvert ou redécouvert notre chapelle.

Vu les conditions météorologiques peu favorables, la balade contée du samedi 18 s'est transformée en une lecture des contes dans la chapelle et le pique-nique s'est déroulé sous le hangar de Jean-Louis dans une ambiance conviviale.

Toutes nos manifestations ont eu lieu dans le respect des règles sanitaires : masques, gel, distanciations, passe sanitaire (quand il était obligatoire), etc...

Nous préparons notre programmation 2022 dans l'espoir qu'elles pourront se dérouler sans perturbations coviennes !

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et que 2022 vous soit plus joyeuse que cette année passée ! (Déjà dit en 2020).



VIE ASSOCIATIVE

Président : Jean-Claude DODIN

Société des chasseurs

Pour la saison 2021/2022, la société compte 53 sociétaires.

49 personnes ont participé au comptage du petit gibier le 06 Mars 2021

Bilan :

-Perdrix : 9,4 couples / 100 Ha soit une augmentation de 67%

-Lièvre : 62 lièvres / 100 Ha soit une progression de 21%

Le comptage des faisans " coqs chanteurs " a eu lieu début avril malgré le confinement.

Une dizaine de volontaires ont collaboré, le cheptel est en légère hausse.

Le doyen de la Société De chasse " Jean " totalise 70 années de cotisation.

Depuis 1952 il chasse sur le territoire de la Chapelle .

Bon pied, bon œil, il aime surtout la chasse en famille.

Date des prochaines manifestations à venir :

-05 Mars 2022 : comptage du Petit gibier.

-12 Mars 2022 : soirée dansante avec l'orchestre Dominique Philippeau.



Ouverture de la chasse, Jean accompagné de deux de ses fils et de 3 petits fils.



Jean en compagnie du Président vient de prélever un lièvre



Président : Christian CUILLERDIER

2021 était encore une année particulièrement difficile,
nos manifestations se sont retrouvées réduites



- **25 Juin 2021 - Assemblée générale -**

L'association a dû décaler son assemblée générale.

Présentation des rapports : moral, d'activités et financier de l'année 2020,
enregistrement des adhésions, renouvellement du tiers sortant.

Le bureau est reconduit ainsi que la commission « activités ».

Projets pour 2021 :

- 1 - 2 propositions de sortie d'une journée : Guédelon ou Le Perche Sarthois
A l'unanimité c'est la sortie dans le Perche Sarthois qui a été retenue par les
adhérents présents et programmée le mercredi 22 septembre 2021
- 2 - Une journée Champêtre à l'étang de Luday en octobre
- 3 - Le diner dansant (choucroute) le samedi 4 décembre 2021

Pour cette année 2021, le nombre d'adhérents a sensiblement augmenté puisque nous
comptons désormais 47 membres.

- **22 Septembre 2021 - Le Perche Sarthois-**

Sortie qui a remporté un vif succès puisque nous avons affiché
complet avec 50 participants.

✕ Safari camion à la découverte du Cerf à Villaines la
Gonais

✕ déjeuner à la Ferté Bernard

✕ Visite de la Ferté Bernard en petit train touristique et
promenade en bateaux électriques sur les canaux au cœur du patrimoine de la ville.



- **Octobre 2021 - journée champêtre - étang de Luday (annulée)**

- **Samedi 4 Décembre 2021 - Notre traditionnel diner dansant Choucroute avec orchestre est
maintenu.**

Le calendrier des manifestations 2022 n'est pas connu à ce jour,

il pourra être consulté ultérieurement soit auprès de notre président, soit à la mairie, ou sur le site
gratuit « PanneauPocket » de la commune.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour partager de bons moments,

n'hésitez pas à Contacter : Christian CUILLERDIER - ☎ 02 54 87 31 74

ou Sandrine BRINDEAU - ☎ 06 14 56 62 36

(l'adhésion annuelle est de seulement 10€.)



L'association tient à remercier chaleureusement la municipalité pour la mise à disposition de la
maison des associations et du foyer rural pour notre diner dansant chaque 1^{er} samedi de décembre.



Présidente : Marie-Thérèse LEROUX

ECHOS de FAMILLES RURALES depuis le 1^{er} septembre 2021



La rentrée scolaire s'est vite organisée, l'équipe étant devenue stable dans l'encadrement et même élargie pour les mercredis.

Les familles sont plus nombreuses à avoir besoin de l'association, ce qui n'étonnera personne au vu des nouvelles constructions observées dans nos villages ou aux pancartes VENDU que nous pouvons y voir.

Voici le nombre de familles, par village, que nous accueillons :

Au PERISCOLAIRE (avant et après l'école) : sous la direction de Nathalie Rublon, et Corinne Peyneau, Véronique David (animatrices). Le soir des bénévoles aident au goûter et au « coup de balai » : Micheline Barrault, Bernadette Laurillot, Nadine Poussin (la Chapelle St Martin), et Annie Leroux (Villexanton).

De la Chapelle St Martin, 29 familles ; de Maves, 17 familles ; de Mulsans, 10 familles et de Villexanton, 9 familles.

Cela représente 71 enfants accueillis durant l'année scolaire.



Les Mercredis, sous la direction de Aude Sidnez et accompagnée de Corinne Peyneau, Coraline Hautier, Sylvie Régnier et Tanguy Durand (tous originaires d'un village différent), animateurs.

Il y a 34 familles qui confient les 41 enfants inscrits avec l'obligation réglementaire de n'accueillir que 36 maximum chaque semaine.

De la Chapelle St Martin, 18 enfants ; Maves, 8 ; Mulsans, 6 ; Villexanton, 4 ; Autres mais appartenant à la CCBVL, 5.

Tout au long de l'année, le fil conducteur des animations est :

l'ABECEDAIRE des Métiers d'hier et d'aujourd'hui



Ex : La semaine 45, E comme écrivain avec des bricolages, un atelier culinaire « Gâteau au sirop d'Erable » et des temps plus sportifs.



Vacances de la TOUSSAINT :

Autour de l'Automne et Halloween, 37 enfants venant de la Chapelle St Martin, 16 ; de Maves, 7 ; de Mulsans, 4 ; de Villexanton, 7 et autres, 3.

2 temps forts d'animation : du SPORT avec l'association UFOLEP sur le City Park, pour les primaires et la Salle des Fêtes pour les maternelles.

Pour tout renseignement concernant les enfants, contact Nathalie Rublon 06 17 92 05 03.

L'association Familles Rurales, n'oublie pas les adultes et propose 2 activités d'entretien physique :

- 28 participants aux séances de GYM PILATES le jeudi de 17h45 à 18h45, salle des fêtes de La Chapelle St Martin
- 13 dansent le lundi de 18h15 à 19h15 salle des fêtes à Mulsans.

Des formateurs diplômés encadrent. Renseignements auprès d'Annie Leroux 02 54 87 33 68.

Les lundis 15 et 22 novembre 2021, a débuté une formation au Numérique, pour débutants et initiés. MTH LEROUX, présidente, Nathalie et Corinne.

A coté de chez nous



L'activité Tennis de Table à Mulsans a redémarré le Mercredi 15 Septembre.

Les horaires d'entraînement à la Salle des Sports sont le mercredi :
de 18h30 à 19h30 pour les moins de 14 ans
de 20h à 22h pour les adultes

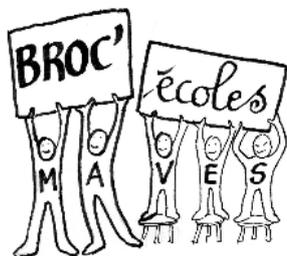
Le "Pass" sanitaire est obligatoire pour toute personne majeure ou mineure de plus de 12 ans.

L'inscription se fait sur place, sur présentation d'un certificat médical.

Le montant de la cotisation est fixée à 30€ pour une licence "loisir" et 75€ pour une licence "compétition"

Compétiteur ou simple joueur amateur, vous êtes le bienvenu.

Contact : christel.sacre@orange.fr



Un nouveau président pour Broc'Ecole !

Lors de son assemblée générale annuelle le 28 septembre, l'association Broc'Ecole a élu un nouveau président. En effet, après de nombreuses années à ce poste, Franck LABORDERIE a souhaité céder sa place. Tout le bureau l'a chaleureusement remercié pour sa participation active au sein de l'association.

C'est désormais Ludovic BOULAND, déjà bénévole depuis quelques années, qui a pris la tête de ce petit groupe d'amis de la brocante (parents, anciens parents, enseignants...). Il sera toujours épaulé par Cécile ARCHAMBAULT (secrétaire) et Cédric PERREL (trésorier).

Suite à la brocante de juin dernier, il a pu être reversé 1400€ aux trois écoles du RPI (provenant des emplacements loués par les exposants et des recettes de la buvette) afin que celles-ci puissent mener à bien leurs projets.

Ainsi TOUS LES ENFANTS de Maves, La Chapelle, Mulsans et Villexanton bénéficient donc des retombées de cette journée.

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues et attendues nombreuses pour la prochaine édition.

Veuillez noter dans vos agendas que :

La 29^{ème} brocante aura lieu le dimanche 15 mai 2022 à Maves

Le stand de la buvette de l'association est louable pour vos réunions de famille.

Sa structure est modulable en 3 m, 6 m ou 9 m.

N'hésitez pas à le réserver pour le week-end.

☎ 06-28-05-63-02

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook ( Broc' écoles De Maves)

ou nous écrire à l'adresse : brocantemaves@hotmail.fr

Belles fêtes de fin d'année à tous !

Broc'Ecole



Extension des consignes de tri du bac jaune

A partir du 1er janvier 2022, le tri devient plus simple dans notre commune et le territoire du SIEOM ! Plus besoin de se poser de questions, tous les emballages plastiques se jettent dans la poubelle jaune.

La loi de Transition énergétique pour la Croissance Verte prévoit notamment « le tri de tous les emballages plastiques avec une généralisation des consignes de tri à la totalité des emballages plastiques d'ici fin 2022 ». Au vu de la possibilité d'intégrer un centre de tri capable de trier ces nouvelles résines plastiques, le SIEOM a anticipé cette date et propose de passer en extension des consignes de tri au 01 janvier 2022, précise Mr COTTRET directeur du SIEOM.

L'objectif est de simplifier le geste de tri et de limiter ainsi l'impact de notre consommation sur la planète. En effet, trier c'est répondre de manière concrète aux défis de la pollution et agir pour la préservation des ressources naturelles.

En plus des impacts environnementaux, Mr COTTRET ajoute qu'il y a un impact économique : « Augmenter les soutiens financiers ainsi que les recettes liées à la vente des matériaux grâce à l'augmentation des performances de recyclage ».

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les contenants de tri aux côtés des emballages en métal et en carton.

La simplification du tri consiste à étendre les consignes de tri pour permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri et ainsi de développer le recyclage des emballages en plastique non recyclés jusqu'alors : pots, barquettes, tubes, sachets, films (protection de journal, pack d'eau ou de lait...).

Tous les emballages plastiques seront maintenant recyclés et valorisés.

Les jours de collecte restent inchangés. Un nouveau site internet et une application seront opérationnels courant décembre.

Avec l'application mobile « SIEOM Infos », géolocalisez-vous et accédez en un clic à toutes les informations qui vous concernent sur la collecte des déchets ! L'application sera disponible au téléchargement sur App Store ou Google Play.

En pratique, j'adopte les bons gestes de tri

- En vrac, pas en sac
- Pas besoin de les laver, juste de les aplatir
- Non imbriqués
- Bouteilles et bocaux en verre interdits

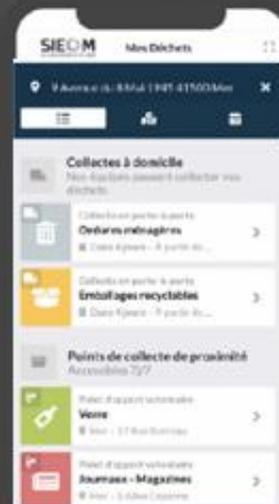
Et bien sûr, le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas. Alors soyons vigilants lors de nos achats !

Si votre bac jaune déborde avec l'ajout des nouvelles consignes de tri, n'hésitez pas à contacter la mairie.



LE SIEOM VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

Un nouveau site Internet vous permet d'accéder en un clic à toutes les informations qui vous concernent sur la collecte de vos déchets !



Une application mobile à télécharger pour vous faciliter le tri :
> notification des jours de collecte,
> horaires des déchetteries,
> déchets à trier...

les bons conseils de **BEN'** DE COLLECTE

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

+ FACILE LE TRI

EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Flaconnages et bouteilles

Pots, boîtes, tubes, barquettes, sacs, sachets, films plastique...

EMBALLAGES EN MÉTAL



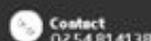
Cigarettes et boîtes

Capsules de café, opercules, tubes, plaquettes de médicaments vides, papier aluminium...

CARTONNETTES ET BRIQUES ALIMENTAIRES



FAITES LE BON GESTE



SIEOM
LE GROUPEMENT DE AER



A DECOUVRIR

Espèces Game avec le Conservatoire d'espaces naturels dans le Loir et Cher

Le principe est simple : les joueurs doivent télécharger sur le site internet du Conservatoire les fiches correspondant aux sites qu'ils souhaitent visiter.

Sur chaque site, un parcours semé d'énigmes, de codes, de rébus... conduit à une boîte contenant le trésor du Conservatoire. Ce sont au total 30 trésors qui sont à trouver sur 30 sites naturels répartis sur toute la région (5 sites par département).

En Loir-et-Cher, la chasse au trésor est sur les sites de L'île de la Folie à Chaumont-sur-Loire, Les prairies du Fouzon à Couffy, l'étang de Beaumont à Neung-sur-Beuvron, le Buisson Sabotier à Landes-le-Gaulois et l'Eperon de Roquezon à la Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine !

Pour participer, c'est simple, téléchargez et imprimez les fiches parcours ou consultez-les sur votre smartphone, puis lancez-vous à l'aventure.

Lien internet :

<https://www.conservatoiresites41.com/les-actualites/367-especes-game-chasse-tresors-geocaching-nature>



Conservatoire d'espaces naturels
de Loir-et-Cher

Se rendre sur l'Eperon de Roquezon : sur la route entre Le Villiers et Maves (41500), en direction de Maves, tournez à droite au 2^e chemin empierré pour rallier le site. Stationnez non loin du panneau sur les espaces naturels sensibles en veillant à ne pas gêner la circulation.



Résolvez les énigmes et suivez le parcours jusqu'au trésor

**Vous voici au début de votre parcours ! Suivez l'itinéraire proposé sur la carte ci-dessous, résolvez les énigmes et récoltez les points indices.
La somme de ces points indices vous mènera au trésor !**

Parcours : 1,6 km
Durée : 1 h

Énigme 1

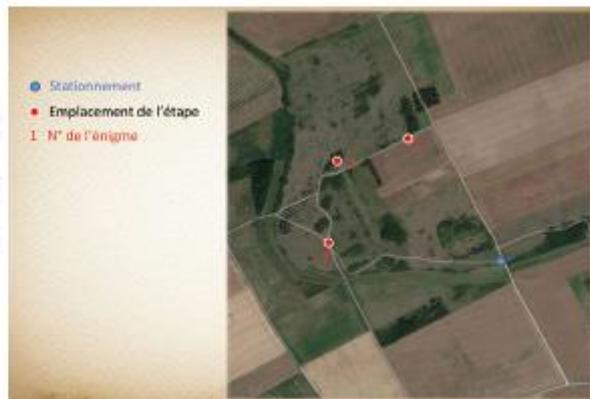
D'ici, vous pouvez déjà apprécier le paysage et son relief. Grâce à l'énigme suivante et à votre vue d'aigle, trouvez le mot mystère :

« Nous sommes peu de mon âge à subsister en France,
J'ai des ailes,
J'ai besoin de la force de l'air pour me mouvoir et pourtant,
je ne vole pas. »

Je suis un : _____

La première lettre du mot est la ____ * consonne de l'alphabet.

-> Gardez ce nombre, c'est votre premier point indice.





C'est l'occasion de redécouvrir le pain de sucre et la rénovation effectuée il y a 15 ans. L'extrait du bulletin 2006 rappellera des souvenirs à beaucoup d'entre vous.

Une Cabane en pierre à Roquezon

un espace naturel géré par le Conservatoire des Sites



L'éperon de Roquezon, au nord-ouest de la commune, est connu pour ses pelouses calcicoles riches en Orchidées, mais il abrite aussi un élément remarquable du petit patrimoine bâti agro-pastoral de Petite Beauce : une cabane en pierre, du type « borie » (sud de la France).

Le Conservatoire des Sites s'est intéressé, avec des habitants du hameau du Villiers, à cette cabane en ruine, appelée localement, « pain de sucre ». Une recherche en Petite Beauce a vite démontré l'intérêt de la conserver et même de la restaurer. Autrefois, il existait plusieurs cabanes en pierre sur la commune, qui ont aujourd'hui disparu. A ce jour, 3 autres sont connues dont 2 à Averdon et 1 à Champigny-en-Beauce.

Celle de Roquezon semble assez récente (antérieure au XIX^{ème} ?) et « travaillée » : elle possède deux bouinottes (petites ouvertures fenêtres) et une cheminée. Elle n'est cependant pas en pierre sèche (l'érosion avait fait disparaître la majorité du mortier intérieur des murs). Jamais cadastrée et répertoriée, elle n'a pu être datée, mais elle a vraisemblablement été utilisée comme cabane de vigne ou de berger. Elle a été construite avec les pierres calcaires prises sur les champs.

Avec l'appui de bonnes volontés locales et celui d'un tailleur de pierre compétent (M. Jean-Claude Parent), le chantier de restauration put commencer avec l'accord de la commune en septembre 2004. Autour de M. Parent et du Conservatoire, un petit groupe s'est donc constitué pour démarrer l'aventure ... petite équipe qui ne savait pas combien de temps cela durerait, à raison d'une journée par semaine durant la belle saison selon les disponibilités de chacun.

2004

- dégagement et nettoyage des abords et fond de la cabane,
- tri et brossage des pierres déplacées,
- approvisionnement en fines (poudre calcaire fournie par une carrière en activité)
- taille des pierres d'entrée, piliers, confortement-remontage des bouinottes,...

2005

- choix pour la forme finale de la cabane, pose d'un gabarit
- recherche d'une grosse pierre plate pour le linteau, pose avec l'aide d'un tracteur
- taille et recherche de pierres, ...

2006

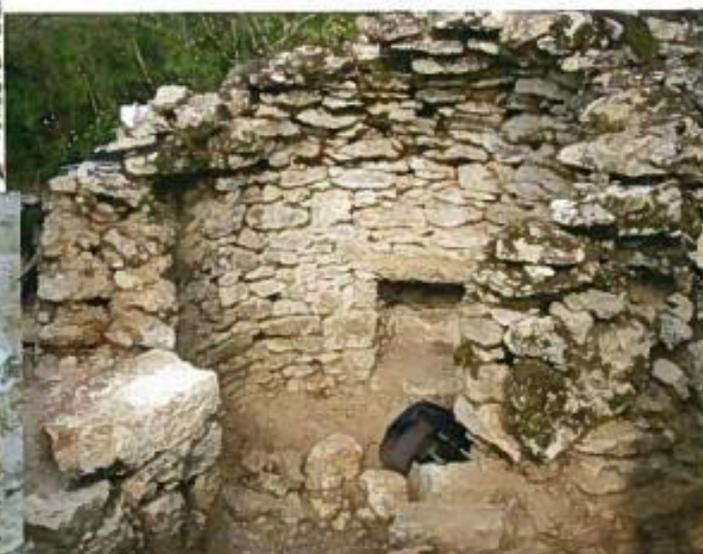
- comblement des vides intérieurs et extérieurs de la cabane
- poursuite de l'élévation en encorbellement
- reformation du conduit de cheminée
- pose de la dalle fermant le toit
- poursuite de l'élévation,...

L'aventure n'est pas encore terminée (ce sera pour 2007 !). Nous pouvons d'ors et déjà féliciter les chapellois qui fidèlement et bénévolement, d'avril à novembre, ont « cassé du caillou » pendant des centaines d'heures ainsi que ceux qui ont apporté leur(s) pierre(s) à l'édifice (au sens strict comme au figuré).



Une Cabane en pierre à Roquezon (suite)

Le chantier a reçu de nombreuses visites. Il reprendra après une pause hivernale. Contact local : M. Bourgouin au Villiers, conservateur bénévole du site de l' Eperon de Roquezon.



Photos de haut en bas :

- cabane dégagée des ligneux, mai 2004
- après nettoyage du fond (remarquer la cheminée !), sept 2004
- plafond : encorbellement et pierre de fermeture, juillet 2006
- M. Parent taillant une des pierres de la porte d'entrée
- la petite équipe au travail : taille et pose des pierres





Cela s'est passé à La Chapelle-saint-Martin, il y a 150 ans.

L'AN MIL HUIT CENT SOIXANTE-DIX, le quatorze du mois de décembre à huit heures du matin pardevant
Nous Pierre Victor Heriveau adjoint au maire
Officier de l'Etat civil de la commune de La Chapelle-saint-Martin
canton de St. Péron département de Loir-et-Cher
sont comparus Pégnan Auguste Jean
Âgé de quarante six ans profession de meunier
domicilié à Villefrieu et Louis Guitton
Âgé de quarante deux ans profession de cafetier
domicilié à La Chapelle
Lesquels nous ont déclaré que le quatorze du mois de décembre
à vingt heures du soir Cécile Pégnan fille
de Auguste Jean Pégnan âgé de quarante six ans
et de Henriette Mordelet âgée de quarante huit ans
domiciliés à Villefrieu département de Loir-et-Cher
est décédée en notre commune, en la maison de son père.
Le premier témoin nous a déclaré être le père et le
second témoin être son ami de longue date décédé. Nous nous sommes assurés
de l'exactitude de la déclaration de ces témoins, qui ont signé avec nous le présent acte, après que
leur lecture en a été faite. à la Chapelle-saint-Martin
Le Maire P. Heriveau et l'Officier de l'Etat civil L. Guitton

AD 41 I MIEC 39 R2 page

Le 14 décembre 1870, à 5 heures du soir, décédait Cécile Pégnan, âgée de 18 ans, fille d'Auguste Jean Pégnan (46 ans) et d'Henriette Mordelet (48 ans), lesquels habitent à Villefrieu.

Le jour-même, son père, qui est meunier à Villefrieu et son ami, Louis Guitton, cafetier âgé de 42 ans, habitant à La Chapelle allaient déclarer son décès auprès de Pierre Victor Heriveau, l'adjoint au maire de La Chapelle-saint-Martin de l'époque.

En même temps qu'elle, près de là, d'autres personnes mouraient en grand nombre. En effet, c'était la guerre de 1870-1871 entre la France d'un côté et une coalition d'Etats allemands dirigés par la Prusse de l'autre. Ce conflit était dû à la volonté de Bismarck, alors ministre du royaume de Prusse, d'unifier les Etats allemands avec la Prusse en s'opposant à un ennemi puissant, la France, afin de cimenter dans

la victoire cet agrégat de pays germaniques. Habilement, Bismarck avait fait en sorte que Napoléon III déclare la guerre à la Prusse. Bismarck pouvait alors compter sur 1 200 000 soldats, une artillerie lourde et une bonne formation des soldats. En face, les Français n'étaient que 300 000 soldats professionnels, auxquels s'ajoutaient 600 000 hommes de la garde nationale.

Grâce aux innovations techniques concernant le feu, permettant un tir plus rapide, le conflit tourne vite à l'avantage des Allemands. Les Français sont battus à plusieurs reprises début août sur le front de l'Est. A la tête de ses armées, l'empereur Napoléon III se réfugie dans Sedan où il est assiégé. Il y capitule le 2 septembre. Le 4 septembre, à Paris, des députés proclament la République. Cependant les combats ne s'arrêtent pas. Le gouvernement provisoire poursuit la lutte, mobilise les volontaires regroupés dans les mobiles de la Garde Nationale (les « Moblots »). Les troupes prussiennes entament le siège de Paris. Depuis Tours, Gambetta qui fait partie du gouvernement provisoire, organise les troupes et structure trois nouvelles armées, dont l'armée de la Loire commandée par Chanzy, qui doit marcher vers Paris. Mais cette armée française n'est pas plus victorieuse que les autres. Les Allemands prennent Orléans le 5 décembre. Chanzy s'établit avec les 16e et 17e corps entre Beaugency et la forêt de Marchenoir. Autour de Lorges, Cravant, Tavers, Josnes, Sérès et d'autres villages, des combats acharnés ont lieu du 7 au 10 décembre et font 700 morts. Mais le sous-équipement et la faiblesse numérique des soldats français contraignent Chanzy à se retirer derrière le Loir, hors de portée des Prussiens. Le châtelain de Talcy de l'époque, Albert Stapfer, raconte dans son journal comment les Allemands arrivent dans ce village depuis la route de Concriers le 12 décembre. L'état-major allemand s'y installe 2 jours, sans ménagement pour la population. Albert Stapfer raconte ensuite : « la fin de décembre 1870 et le commencement de janvier 1871 furent consacrés au pillage réglé de la partie de la Beauce qui avoisine Mer. » Triste période pour nos villages. Les combats se poursuivent. La France accumulant les défaites demande finalement l'armistice, signé le 28 janvier 1871.

Benôit Bouvet, professeur d'histoire au collège Pierre de Ronsard de Mer



Jean de Morvillier

C'est lors de la séance du conseil municipal du 20 avril 1990 que les noms des rues ont été donnés, et donc que la rue Jean de Morvillier est apparue dans notre commune

La maison de Morvillier est originaire du Blaisois.

Elle tire son nom d'une seigneurie située en Beauce à « trois lieues de Blois ».

Les armes de la famille Morvillier était « d'argent à une laye de sable ».



Jean de Morvillier, né le 1er décembre 1506 à Blois et décédé le 23 octobre 1577 à Tours, est un homme d'Église et homme politique français.

Il fut évêque à Orléans puis il devint doyen de l'église de Bourges. A ses 40 ans, il fut nommé ambassadeur à Venise par François 1^{er}.

En 1551, de retour en France, Jean de Morvillier, reprit son poste de Maître des requêtes au Conseil du roi. Il est nommé garde des Sceaux en 1568.

En 1571, il résilie sa charge pour devenir doyen du Conseil d'État. Henri III le chargea de composer le discours d'ouverture des États Généraux de Blois, de 1576.

Il est inhumé dans l'église du couvent des Cordeliers de Blois.

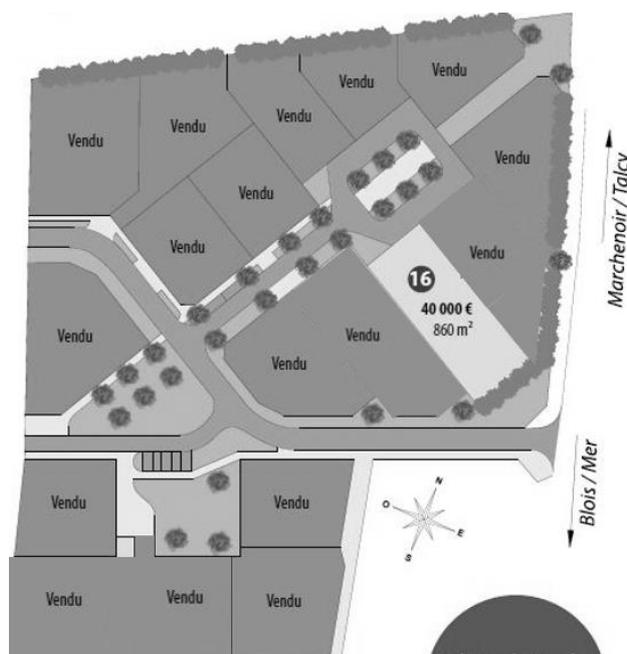
Sa tombe fut détruite mais le buste en bronze est conservé au musée des Beaux-Arts d'Orléans

LOTISSEMENT DU CLOS

Un seul terrain reste disponible au lotissement du Clos (à proximité de l'accueil périscolaire).

Ce terrain est viabilisé et libre de choix du constructeur, tout en devant respecter le règlement interne du lotissement.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter la mairie.



Libre choix du constructeur

Prix net vendeur



SERVICE

MSAP itinérante Beauce Val de Loire

La Maison de services au public passe dans votre commune une fois par mois

De 9.30h à 12.30h, le mardi de la seconde semaine du mois

La Maison de services au public itinérante Beauce Val de Loire est en fonctionnement depuis juin 2018 sur le territoire de la Communauté de communes.

Les démarches réalisées à la MSAP :

- Création et consultation de vos espaces personnels (CPAM, MSA, CARSAT, DGFIP...).
- Accompagnement à l'utilisation des services en ligne.
- Aide à la constitution de dossiers divers.
- Si nécessaire, mise en relation avec les opérateurs partenaires.
- Accompagnement à l'utilisation du numérique (formation de 1^{er} niveau)



Possibilité d'effectuer les pré-demandes en ligne pour :

- Les Passeports
- Les cartes d'identité
- Les permis de conduire
- Les cartes grises

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC		PLANNING MENSUEL			
Horaires des permanences Le matin : 9h30-12h30 L'après-midi : 14h-17h					
1ère semaine du mois*			2ème semaine du mois*		
	MATIN	APRES-MIDI		MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Marchenoir	Le Plessis-l'Echelle La Madeleine Villefrouin	LUNDI	Concriers	Avaray
MARDI	Epiais	St Léonard-en-Beauce	MARDI	La Chapelle St Martin	Talcy
MERCREDI	Mer				
JEUDI	Viévy-le-Rayé	Villeneuve-Frouville Boisseau	JEUDI	Séris	Briou Roches
VENDREDI	Lorges	Autainville	VENDREDI	Josnes	
3ème semaine du mois*			4ème semaine du mois*		
	MATIN	APRES-MIDI		MATIN	APRES-MIDI
LUNDI			LUNDI	Cour-sur-Loire	Lestiau
MARDI	Muides-sur-Loire		MARDI	Maves	Mulsans
MERCREDI	Mer				
JEUDI	Courbouzon	Villexanton	JEUDI		Rhodon Conan
VENDREDI	Suèvres		VENDREDI	Oucques-la-Nouvelle	

Nos partenaires : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), la CARSAT pour les régimes de retraite, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), le Pôle Emploi et la Mission locale.

L'accueil se fait exclusivement sur rendez-vous.

Pour les personnes qui ont des adresses mail et des comptes en ligne existants, merci de penser à rapporter tous les identifiants ainsi que les mots de passe.

CONTACT

Catherine TERRIEN ou Caroline SODOYER

06.77.16.46.94

Franceservices@beaucevaldeloire.fr



Répondre aux enjeux de demain

La Communauté de communes Beauce Val de Loire a entamé, depuis mars 2021, la réalisation d'un projet de territoire. Cet outil, véritable feuille de route transversale des actions de l'intercommunalité, possède à la fois un caractère programmatique pour le mandat à venir mais aussi stratégique pour projeter le territoire intercommunal dans l'avenir.

Projeter, imaginer notre territoire qui nous ressemble et qui nous rassemble pour les années à venir, dans sa globalité mais également dans ses détails, c'est l'objectif affiché de notre Projet de Territoire. Il consolide notre volonté d'agir pour apporter des réponses adaptées et efficaces aux besoins émergents de nos habitants et de nos acteurs.

Faire de notre territoire un modèle de durabilité, d'unité et de diversité, c'est tout cela notre Projet de territoire.

Donnez votre avis sur votre intercommunalité !

Mobilités, économie, environnement, tourisme, urbanisme, services, culture... tous ces sujets vous concernent.

Vous avez jusqu'au 24 janvier pour répondre au questionnaire en ligne et contribuer ainsi à l'élaboration du projet de votre territoire !



Le territoire en actions

Après une expérience réussie d'animations estivales dans 3 de nos communes, nous travaillons actuellement avec l'ensemble des communes pour bâtir un véritable programme à proposer cet été aux touristes et aux habitants. Pour une parenthèse naturelle, le Domino est tout à fait propice à l'oxygénation le temps d'une balade.



Au-delà de nos plateformes logistiques, des projets tout aussi porteurs sont achevés ou sur le point de l'être. Par exemple, la ferme photovoltaïque NEOEN, inaugurée en septembre et qui produit permet d'alimenter en électricité verte l'équivalent de 5 300 foyers, hors chauffage, soit plus de la moitié de la population de la communauté de communes de Beauce Val de Loire.

La Maison des entreprises et de la Formation pilotée avec Grand Chambord verra le jour en juin 2022. Le service du Développement économique s'installera dans ces nouveaux locaux pendant l'été. Les premières formations seront dispensées dès la rentrée. Nos zones d'activités sont aussi un foyer de petites et moyennes entreprises, d'artisans, qui ont choisi notre territoire pour se développer au milieu de grandes entreprises.

Sur le volet de la jeunesse, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ont encore battu des records de fréquentation. L'ouverture d'un Point Accueil Jeunes à Oucques a été également une belle réussite.



Pour rappel, depuis avril 2021, la destruction des nids de frelons asiatiques est désormais prise en charge financièrement à 100% par la Communauté de communes Beauce Val de Loire avec le soutien du Conseil départemental. Si vous constatez la présence d'un nid, contactez votre commune, elle vous aiguillera vers les bons prestataires. D'ailleurs, des plaquettes sont à votre disposition dans votre mairie.

La CCBVL dispose de trésors naturels notamment avec la zone de protection spéciale « Petite Beauce ». Au sein de cette zone, agriculteurs, propriétaires, collectivités, associations naturalistes se sont mobilisés et mettent en œuvre collectivement des actions de protection d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux, en particulier les busards. Ces actions passent par une protection des paysages et de milieux variés et riches en biodiversité qui jouent sur l'image et l'attractivité de ce territoire. Vous pouvez vous aussi être acteurs de ce programme : en participant aux observations des espèces protégées, en choisissant en tant qu'agriculteurs, propriétaires ou collectivités de vous associer aux actions de protection ou en étant les relais des efforts déjà engagés. Plus d'informations : <http://zps-petite-beauce.n2000.fr>

En matière de communication, après avoir refondu le site de la CCBVL et proposé aux communes membres de mutualiser ce développement. 12 ont répondu à cette proposition et sont déjà ou seront prochainement en ligne.

Après Mer, l'implantation de cinq panneaux lumineux, au premier trimestre 2022, dans les communes de Josnes, Muides, Suèvres, Oucques et St Léonard en Beauce, permettra de faciliter les communications des collectivités et des services vers les usagers en diffusant notamment des informations liées aux services publics, au tourisme, aux annonces et alertes en temps réel.

La CCBVL renforce son action et son maillage sur l'ensemble du territoire avec des nouveaux outils, avec plus de services et avec plus d'actions pour le quotidien des Beauvaloiriennes et Beauvaloiriens.

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter que cette nouvelle année vous apporte la réussite, la santé et la prospérité que vous méritez.

Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient toutes épargnées, que le bonheur soit au rendez-vous.

Pascal HUGUET, Président



Ecole de Josnes



SERVICE



présence verte

Solutions de téléassistance n°1 en France

50%
CREDIT D'IMPÔTS
REDUCTION D'IMPÔTS

Activ'zen
pour être autonome
mais jamais seul

Activ'mobil
pour profiter de sa liberté
en toute sécurité

Complétez nos offres avec des options sur-mesure



Option Sérénité
Un détecteur automatique de chute brutale en lien avec notre centrale d'écoute.



Coffre à clé sécurisé
Vos clés accessibles et en toute sécurité.

Option Convivialité
Des opérateurs vous écoutent et vous proposent un soutien psychologique.

Option Sécurité
Un détecteur de fumée directement relié à notre centrale d'écoute.

Des aides financières sont possibles, des caisses de retraite, du Conseil départemental (APA), de communes conventionnées et de partenariats Présence Verte, renseignement auprès de :

Présence Verte Touraine
19 avenue de Vendôme - 41000 BLOIS
02 54 44 87 26

www.presencevertetouraine.fr



ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE **SERVICE OPTIMALE**
UNE ÉCOUTE **BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE**

- Abonnement « tout compris » :**
- Installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
 - éligible crédit d'impôt de 50%
 - Sans engagement ni frais de dossier
 - Dépannage dans les 24h, 7j/7
 - Appels réguliers de soutien et de convivialité

02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr



Reconnue d'utilité publique

Dom@dom est un service de la Fondation Partage et Vie.



SERVICE



Une offre complète pour mieux vivre à domicile !



Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Service financé par l'ARS, le SSIAD assure sur prescription médicale des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins techniques, de soins d'hygiène et relationnels auprès de personnes âgées de plus de 60 ans et de personne en situation de handicap.

Les soins sont réalisés par des aides-soignants sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice et des infirmiers libéraux.

Les soins sont dispensés 7 jours sur 7 de 7h30 à 12h00 et de 16h30 à 19h00.

Portage de repas

La promesse de repas savoureux, équilibrés et variés

Service créé en 2012, il permet de proposer des repas, livrés à votre domicile :

- Une proximité avec les fournisseurs locaux et une préparation traditionnelle
- Une prestation personnalisée en fonction de vos goûts et de votre régime

Le conseil départemental, dans le cadre de l'APA peut prendre en charge une partie du prix du repas.

Vous bénéficiez d'une déduction ou d'un crédit d'impôt à hauteur de 50% sous réserve de la législation en vigueur.



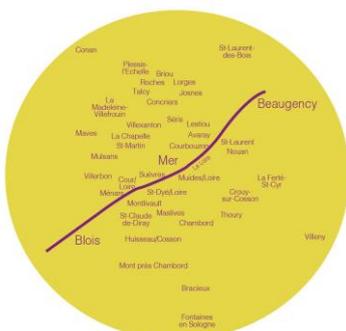
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Service autorisé par le conseil départemental, le SAAD propose un accompagnement personnalisé de 7h30 à 20h30, 7j/7 :

- Aide à la toilette et aide à la mobilité
- Accompagnement extérieurs (RDV médicaux, courses, promenades...)
- Aide à la préparation et à la prise des repas
- Entretien du logement
- Garde de jour
- Maintien du lien social
- Activités ludiques : jeux, lecture

Les aides financières : nous sommes conventionnés avec de nombreux partenaires : APA – PCH – CARSAT – CPAM – CESU – Caisse de retraite – Mutuelles

Vous bénéficiez d'une déduction ou d'un crédit d'impôt à hauteur de 50% sous réserve de la législation en vigueur.



32 Bis Rue Haute d'Aulnay
41500 MER

02 54 81 11 42

www.assadmervaldeloire.fr

contact@assadmervaldeloire.fr

Rejoignez-nous sur Facebook

Assad Mer Val de Loire



NOS ARTISANS ET COMMERCANTS

ANTIQUITES LE VIEUX MATOS		8 rue des fleurs 06 80 70 10 11 levieuxmatos@orange.fr
BOULANGERIE PATISSERIE		Le Fournil Des Ch'tis 02 54 87 30 04
CUEILLETTE DE FRAISES ET LEGUMES DE SAISON Uniquement de fin mai à fin juin		LEMAIRE Guillaume et Laetitia 02.54.87.35.32
CHARCUTIER - TRAITEUR		BUSSON Denis 02 54 46 13 06
DJ ANIMATEUR		Fabrice.Music 06.67.12.01.06
ELECTRICITE		GALLAND Jimmy 06 29 98 08 47
ELECTRICITE		d-electric 06 82 90 83 69 info@d-electric.com
INFIRMIERE LIBERALE		LETOURNEUR Emeline 02.54.87.35.73
INFIRMIER LIBERAL		HONDEMARCK Aymerick 02.54.87.35.73
HEBERGEMENTS 1 gîte de France 3 épis : 7 personnes à Morvilliers 1 gîte de France 3 épis : 6 personnes à Morvilliers		OUGAZEAU Hubert et Christiane 02 54 81 11 00 / 06 84 73 89 92 christianeougazeau@orange.fr
HEBERGEMENT Chambre d'accueil paysan		BOURGOUIN Michel et Yvette 02 54 87 32 17 / 06 72 63 95 77
HEBERGEMENT Le Gîte d'Alice		LEMAIRE Guillaume et Laetitia 02.54.87.35.32



NETTOYAGE GITES NETTOYAGE FIN DE CHANTIER		BALLANGER Stéphanie 06 64 49 09 13 dbservices41@gmail.com
PLAQUISTE ENDUISEUR		FROMAGER Jean-Jacques & fils 02 54 87 33 83
PLATRIER PLAQUISTE		KRASZEWSKI Père et fils 02 54 87 37 79
PRODUCTION D'HUILES BIOLOGIQUES (Colza, Tournesol, Chanvre, Cameline) ET GRAINES GOURMANDES (quinoa, lin, chanvre décortiqué)		PESCHARD David 06 63 82 07 83 www.fermedes4vents41.fr
PSYCHO-BIO-ACUPRESSURE (PBA) REEQUILIBRAGE ENERGETIQUE ELIMINATION DES BLOCAGES EMOTIONNELS		COELHO Virginie 07 62 83 15 10 www.psycho-bio-acupressure.com virginie.coelho@icloud.com
SERVICE 360 GRAVURE ET DECOUPE AU LASER ET IMPRESSION 3D		STEFANIAK Aurore 06 66 80 47 77 aurore@services-360.fr / www.services-360.fr
TRAITEUR		JULIETTE traiteur 06.95.52.61.28 juliette.noel@me.com
VENTE DE POMMES DE TERRE (Charlotte et bintje)		LEMAIRE Bruno 02 54 87 30 34
VITRAUX		MAGNE Michel 02 54 87 32 82

Liste non exhaustive, uniquement sur demande des commerçants et artisans.
Si vous souhaitez apparaître, merci de contacter la Mairie.

BONNE ANNÉE
2022

5055

BONNE ANNÉE